

Direction de la Citoyenneté et des Relations Usagers
Mission Proximité et Citoyenneté
Contact : Madame LEGRAND Marie
Tel : 02 97 02 22 80
Fax : 02 97 02 23 04
Mail : mlegrand@mairie-orient.fr

Lorient, le 06 mai 2022

Conseil Citoyen de Quartier du Centre-Ville

Réunion du 4 mai 2022, à 18h à l'Hôtel de Ville en salle du Conseil Municipal

Présents

Madame ANDREANI Marie Isabelle ; Madame COAT Véronique ; Madame HERMARY Muriel ; Madame JEGOU Annie ; Monsieur LE GUEN Jean-Michel ; Madame LE ROUX Lydie ; Madame LEMETAYER Laurence ; Monsieur LUCA HUGO ; Monsieur OLIVIERI Jean-Philippe ; Monsieur ROTRU Yann ; Monsieur VIALE Thierry ; Monsieur VOIRIN-BOURGAULT Armand.

Monsieur DANIEL Stéphane, adjoint délégué à la Démocratie Participative et à la Vie de Quartier pour le secteur de Lorient Nord.

Madame ROBIN Morgane, Directrice de la Citoyenneté et des Relations Usagers.

Monsieur SOUDAN Jérôme et Madame LEGRAND Marie, Service Proximité et Vie Citoyenne.

Table des matières

Présents.....	1
Point d'actualité :	2
La vie de votre quartier :	2
Le Budget Participatif :	2
Le Festival Interceltique : du 5 au 14 août 2022 :	3
La communication du Conseil Citoyen de Quartier :.....	3
Restitution des ateliers et réunions précédentes :	4
Mobilités douces et partage de la voirie	5
Que recouvre le concept des mobilités douces pour vous ?	5
Que signifie le concept de partage de la voirie ?	5

Point d'actualité :

La vie de votre quartier :

Les travaux de l'enrobé de la rue du Port sont terminés. Durant ceux-ci, le choix a été fait de ne pas faire évoluer le passage piéton traversant le cours de la Bôve, car les pavés roses de la rue sont uniques. Par ailleurs, la politique de voirie de la Ville tend à la préservation du patrimoine pavé municipal lorsqu'il existe ; outre son caractère esthétique, ce type de sol a pour avantage de ralentir la circulation pour tous les véhicules. En revanche, les travaux se poursuivront sur la place Paul Bert, car le revêtement posé par le prestataire en charge du chantier ne correspondait pas au cahier des charges de la Ville (bosses, problématiques de drainage de l'eau) et doit être refait. Comme il s'agissait de la phase finale des travaux, il n'était pas possible d'intervenir plus tôt : les problématiques n'ont pu être constatées qu'à la fin du chantier. La livraison est prévue pour la mi-mai.

En plus de la reprise des braderies et des samedis de la place Jules Ferry, **le prochain gros événement organisé dans le quartier du Centre-Ville est le Salon des 24h de l'emploi**, où une vingtaine d'employeurs et de centres de formations seront présents. La manifestation est organisée le 12 mai au Stade du Moustoir, de 10h à 17h.

Un atelier sur les Smart Cities (villes intelligentes) est organisé le **17 mai** prochain à 18h à la Cité Allende. Il est à destination des membres des différents Conseils Citoyens de Quartier : en partenariat avec Morbihan Énergies, la Ville de Lorient souhaiterait réfléchir sur les différentes manières dont le numérique pourrait améliorer la vie quotidienne de ses habitants et usagers. Pour vous inscrire à cet atelier, n'hésitez pas à revenir vers le Service Proximité et Vie Citoyenne par [mail](#) ou par téléphone au 02 97 02 22 80.

Le Budget Participatif :

La période de dépôt des projets s'est clôturée le 20 février 2022, avec 67 projets déposés. Par la suite, le Comité d'Examen et de Suivi du Budget Participatif s'est réuni afin de vérifier la conformité des projets restants au règlement intérieur du dispositif. 64 projets ont été examinés (sur les 67 initialement déposés, un s'est spontanément retiré et quatre ont fusionné en deux nouveaux projets), et 20 ont été jugés recevables. La majorité des projets non-recevables proposaient principalement des actions basées sur un budget de fonctionnement, plutôt que sur un budget d'investissement.

À l'issue de cet examen des projets, tous les porteurs ont reçu un courrier spécifique leur indiquant si leur projet était reçu ou non, ainsi que l'explication du refus le cas échéant. Ainsi, tous ceux qui le souhaitent peuvent retravailler leur projet pour la prochaine édition.

La période de vote court du 2 mai au 10 juin. Tous les lorientais.es pourront voter pour leurs trois projets préférés, soit directement sur [la plateforme participative](#) de la Ville, soit sur papier en se rendant le 21 mai ou le 4 juin dans l'un des bureaux de vote organisés pour l'occasion, dans quatre centres sociaux (Keryado, Bois du Château, Polygone et Kervénanec) et à l'Hôtel de Ville.

Le nombre de projets déposés correspond aux attentes de l'équipe municipale : pour une première édition qui a pris place dans une année impactée par le Covid, le taux de participation est satisfaisant. Il est probable que plus les lorientais verront des projets du Budget Participatif réalisés, plus ils seront incités à participer au dispositif.

Les résultats seront annoncés le 15 juin : les projets arrivés en tête des votes seront retenus jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe de 285 000€. Au vu des montants estimés des projets soumis au vote, il est probable qu'ils soient nombreux à voir le jour. Après validation des projets par le Conseil Municipal

de rentrée, les projets lauréats seront mis en œuvre à partir de l'automne 2022 pour une première livraison avant la fin d'année 2023.

Le Festival Interceltique : du 5 au 14 août 2022 :

Le parcours de la grande parade évolue et traversera à nouveau le Centre-Ville. Au départ du Cours de Chazelles, il traversera la rue Victor Massé, la place Alsace-Lorraine, la rue de l'Assemblée Nationale pour finir sur l'avenue du Faouëdic avant de finir dans le Stade du Moustoir.

La circulation en ville sera également modifiée sur les axes suivants :

- Le pont Le Corre (pont levant du bassin à flots) sera fermé à la circulation tous les soirs à 19h.
- Le quai de Rohan ne sera pas occupé par le Festival Interceltique cette année : le « quai du livre » sera décalé au niveau des moulins.
- L'avenue du Faouëdic devrait être fermée à la circulation le premier weekend du Festival, à partir de 14h le samedi 4 août jusqu'à la fin des festivités du dimanche (sous réserve de validation de la préfecture).

Enfin, il est discuté avec les services de l'État que le parking de la place d'Armes soit exploité durant le FIL ; cela reste à confirmer.

La communication du Conseil Citoyen de Quartier :

Communication interne : plusieurs modalités de communication sont possibles pour les membres du Conseil Citoyen de Quartier. En premier lieu, ils peuvent se retrouver physiquement lors de groupes de travail (organisés ou non par le service Proximité et Vie Citoyenne) et échanger sur les points qui les intéressent.

Sur la plateforme participative de la Ville de Lorient, dans l'espace qui leur est réservé, les conseillers peuvent retrouver un annuaire comportant les coordonnées des membres du CCQ ayant autorisé la transmission de leurs coordonnées personnelles. Les membres du Conseil Citoyen de Quartier ont souligné que l'accès aux groupes fermés n'était pas du tout intuitif, et que ce parcours utilisateur devait être revu. D'ici à cette évolution, le Service Proximité et Vie Citoyenne propose un mode opératoire destiné à faciliter l'utilisation de la plateforme participative.

Il a été demandé aux membres présents **comment ils souhaitaient échanger entre eux** ; la réponse faite était que les sollicitations par mail ou WhatsApp, par exemple, étaient très nombreuses, et que rajouter un nouveau canal dans cet ensemble risquait d'être contre-productif. Pour certains membres du Conseil Citoyen de Quartier, il semblait que **la plateforme participative était en soi un bon outil qui suffirait** pour échanger entre eux, notamment grâce au fonctionnement de forum.

Il a également été suggéré de capitaliser l'ensemble des comptes-rendus des ateliers et réunions sur la plateforme participative : cette action a été réalisée dans les jours suivant la réunion.

En termes de communication externe, la Ville de Lorient dispose d'une page dédiée à chacun des Conseils Citoyens de Quartier, qui peut être retrouvée depuis l'adresse suivante : lorient.bzh/ccq. Sur

chacune de ces pages, les habitants peuvent retrouver la liste des membres d'un CCQ, l'ensemble des comptes-rendus de réunion, ainsi qu'une adresse mail dédiée à échanger avec les habitants.

Sur la gestion de cette adresse, il a été proposé que, sauf question urgente, le Service Proximité et Vie Citoyenne synthétise toutes les remontées à 15 jours de la réunion du CCQ pour que tous les membres puissent en discuter ; une réponse automatique sera envoyée pour accuser réception du message. Il est établi que le service Proximité et Vie Citoyenne réalise un premier tri des mails.

Enfin, des gilets de sécurité roses ont été commandés par la Mairie, et seront confiés aux membres des Conseils Citoyens de Quartier selon les manifestations prévues.

Deux remarques supplémentaires sont ressorties des échanges :

- Il faudrait pouvoir officialiser un moment de mise en commun des différents quartiers, par exemple avec un moment de convivialité
- La multiplication des ateliers et réunions fait perdre en motivation les membres.

Restitution des ateliers et réunions précédentes :

Réunion commune des CCQ de Keryado – Saint-Armel – Kerfichant – Le Bourgneuf et de Bois du Château – Le Rouho – Le Manio – Kerentrech ; après le rappel de l'ordre du jour et un rapide rappel des propos tenus concernant l'éclairage nocturne, les observations des services de police et des pompiers concernant les chiffres de la sécurité ont été évoquées (pas d'augmentation des chiffres de la délinquance). Suite à ces remontées, la rue Beauvais (accès Nord de la gare) a été rallumée pour toute la nuit. [Le compte-rendu complet de la réunion est disponible via ce lien.](#)

Groupe de travail sur l'animation du Centre-Ville : 3 idées d'animations en sont ressorties, à courte, moyenne et longue échéance.

1. Organiser avant les vacances scolaires estivales une opération de nettoyage de quartier un samedi, à la fois pour se retrouver, faire un geste citoyen et être visible des habitants du quartier.
2. Organiser un événement festif (le contenu et le lieu restent à déterminer, la place d'Armes étant pour l'instant privilégiée).
3. Organiser un concours de pâtisserie pour encourager les artisans à créer le gâteau de la Ville de Lorient

La prochaine réunion du groupe de travail est organisée **le lundi 23 mai**.

La restitution de la consultation sur le projet « Mon Centre-Ville demain » a été présentée, ainsi que la volonté de continuer à aménager le Centre-Ville. Cette consultation a à la fois pris la forme :

- D'un questionnaire en ligne sur la plateforme participative ;
- De groupes de travail respectivement organisés avec les grands employeurs du quartier, les commerçants et les habitants.

Les principales idées dégagées seraient à la fois de revoir et redynamiser la piétonnisation, de végétaliser les rues et de favoriser le stationnement en entrée de Centre-Ville. Le projet d'un réaménagement s'adresserait bien entendu aux Lorientais, mais prendrait également en compte les usagers du Centre-Ville (issus du Pays de Lorient pour la plupart) et les touristes. L'objectif de ces travaux est de préserver la qualité de vie des habitants, améliorer l'attractivité du centre-ville et de faciliter le partage de la voirie.

Ces évolutions structurelles coïncident notamment avec la hausse du prix du carburant. Pour rappel, Lorient Agglomération propose une offre pour les mois de mai ou juin pour la souscription d'un abonnement annuel. Le tarif de l'abonnement mensuel du parking de la place d'Armes a également été revu à la baisse pour les employeurs du secteur, afin d'encourager son utilisation.

Mobilités douces et partage de la voirie

Que recouvre le concept des mobilités douces pour vous ?

- Tout ce qui n'est pas motorisé
- La question de la place des skates et trottinettes (électriques ou non)
- Une circulation (tous moyens de locomotion confondus) apaisée ; la limitation de vitesse à 30 km/h imposée sur la ville est à ce titre bénéfique et suffisante
- Une diffusion des bons usages, notamment au niveau des guides vélos (mis à disposition à la boutique Vélo An Oriant et à l'accueil de l'Hôtel de Ville)
- Une continuité des actions de sensibilisation telles que celles entreprises par les services

Que signifie pour vous le concept de partage de la voirie ?

- Les zones spécifiques dédiées aux vélos et aux transports en commun et l'extension des aménagements mis en place
- La lutte contre les incivilités (ex : les cyclistes qui ne mettent pas pied à terre lors de la traversée d'un passage piéton [ce qui est contraire au code de la route ainsi que défini dans le Journal Officiel du 09/06/20, [en réponse à la question du député Philippe Gosselin](#) du 29/10/19])
- Une meilleure connaissance du double sens cyclable couplé à un sens unique voiture pour les automobilistes

La prochaine réunion du Conseil Citoyen de Quartier est prévue pour le **7 juillet prochain**.